



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

### AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le **Lundi 13 mai 2024 à 19 h 30**, au 4050 rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivante :

Numéro de demande	Sites concernés	Nature et effets
DM-2024-01	RUE LATOUR 6 296 343	Installer des conteneurs à déchet semi-enfoui en cours avant contrevenant moins de 1.5 mètre des lignes de propriété ainsi à l'argile 7.4.5 et au tableau 18 du règlement de zonage 02-2023.
DM-2024-02	2181 BOULEVARD BARETTE 5 187 866	Régulariser la marge d'implantation de 6.69 mètres en cour arrière au lieu de 7 mètres tel qu'exigé par la réglementation en vigueur par la grille de spécification de la zone U-40 et la réglementation en vigueur.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes à **19h15** le jour de cette séance.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 23 avril 2023.

Lidia Langis  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Lidia Langis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23 avril 2024, entre 12h et 17h.*

*En foi de quoi je donne ce certificat ce 23 avril 2024.*

Lidia Langis  
Directrice générale et greffière-trésorière